

Rapport du président de la commission d'enquête du folklore jurassien

Autor(en): **Fallet, Marius**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Actes de la Société jurassienne d'émulation**

Band (Jahr): **55 (1951)**

PDF erstellt am: **23.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-685233>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Rapport

du président de la commission d'enquête
du folklore jurassien

PAR MARIUS FALLET

Des enquêtes remarquables ont été conduites et le sont encore de nos jours par des folkloristes jurassiens pleins de talent et enthousiastes. Je cite MM. Joseph Beuret-Frantz et Jules Surdez. L'Emulation, Pro Jura, la Société suisse des traditions populaires qui publie les *Archives suisses des traditions populaires* et le *Folklore suisse*, ont patronné leurs recherches patientes et leurs publications. Des journaux et revues continuent à publier des contributions de folkloristes jurassiens.

Les filons sont-ils épuisés et le travail d'investigation est-il arrivé à son terme? Je ne le pense pas. Il y a encore beaucoup à faire, surtout dans le champ du folklore historique.

La commission d'enquête du folklore jurassien a une vaste tâche. Elle doit susciter et former des collaborateurs, organiser les recherches, conduire des enquêtes individuelles et collectives dans l'espace et dans le temps. C'est tout à la fois un travail d'analyse et de synthèse qui l'attend.

Le folklore historique exige des recherches étendues et approfondies dans les archives publiques et privées, le folklore contemporain un esprit observateur, attentif à la psychologie et aux mœurs contemporains.

Pour mener à chef un labeur aussi vaste et varié, il faut des chercheurs entendus et enthousiastes, conscients de la haute valeur du folklore, manifestation de l'âme jurassienne, du génie jurassien, de ses particularités ethniques, religieuses, intellectuelles et morales, gardien du patrimoine du terroir.

L'organisation de la commission est encore en pleine gestation. M. Aimé Surdez, instituteur à Courtemaîche, a bien voulu se charger du folklore religieux en particulier, et M. René Lutz, instituteur à

Tavannes, du folklore musical. Le rapporteur est encore en pourparlers avec une personnalité particulièrement apte à s'occuper du folklore agricole. Le Dr Feltin eût été la personnalité toute désignée en ce qui concerne le folklore médical, mais il va faire un séjour aux Etats-Unis. La commission est aussi à la recherche d'un spécialiste de l'art populaire. Elle se complète et s'organise au fur et à mesure des exigences des travaux et s'efforce d'instituer tout un réseau de collaborateurs dans les domaines les plus variés.

Un des résultats les plus importants a été la prise de contact avec la Société suisse des traditions populaires dont l'appui nous est assuré. Grâce à elle, nous avons réussi à mettre sur pied un fascicule du *Folklore suisse* spécialement consacré au folklore jurassien. MM. Beuret-Frantz, Jules Surdez, Aimé Surdez et le Dr André Rais lui ont donné des contributions.

Par l'intermédiaire de la Société suisse des traditions populaires nous sommes aussi entrés en relations avec le Dr Geering, professeur de musicologie à l'université de Berne; il s'intéresse tout particulièrement au folklore musical jurassien. Dans une séance à trois à Sonceboz (prof. Geering, M. René Lutz et le rapporteur), un programme d'action (recherches, enregistrements et publications) a été discuté, qui, on ose l'espérer, portera des fruits. M. Albert Béguelin, maître de musique à Tramelan, s'occupe de la collection de chansons réunies par l'inoubliable Jâmes Juillerat.

Le travail de la commission s'organise peu à peu dans le silence. Elle espère trouver des collaborations de plus en plus nombreuses et l'aide des sections de l'Emulation. C'est alors seulement qu'elle pourra conduire des enquêtes individuelles et collectives utiles aux associations jurassiennes: l'Emulation, Pro Jura, l'A.D.I.J., et la société suisse des traditions populaires.

Pour le moment, il importe:

1. d'établir un catalogue raisonné des publications folkloriques concernant le Jura;
2. d'établir un catalogue biographique des folkloristes jurassiens;
3. d'instituer une bibliothèque du folklore jurassien englobant toutes les publications petites et grandes;
4. de préparer des publications folkloriques;
5. de créer un réseau de collaborateurs dévoués avec l'aide des sections.

Dans le concert bernois, dans le concert suisse, le Jura doit être présent en tout et partout, faire entendre sa voix et manifester sa vitalité.